

 Cette formation est proposée par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Cap sur le ZAN

Comprenez les enjeux du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et découvrez les outils, acteurs et leviers d'action permettant de mettre en œuvre cette trajectoire au service d'un aménagement durable des territoires

Sobriété foncière

 Collectivité, État -
Établissement public

 4.5h

E-learning

Code module : URBANI17

Mis à jour le : 21/07/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Agents des collectivités territoriales et services de l'État et établissements publics

Objectifs

Les objectifs de la formation

- **Expliquer** les enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
- **Distinguer** les notions de consommation d'espaces, d'artificialisation et les outils associés à leur mesure
- **Identifier** les modalités de déclinaison du ZAN dans les documents de planification et d'urbanisme
- **Reconnaître** les leviers d'action permettant de limiter l'artificialisation, notamment le recyclage foncier et l'optimisation de l'aménagement urbain
- **Identifier** les dispositifs d'accompagnement technique, méthodologique et financier mobilisables par les collectivités

Programme

Le programme détaillé

- Module 1 : Consommation d'espaces et artificialisation : de quoi parle-t-on ?
 - Comprendre les notions d'ENAF (espaces naturels, agricoles et forestiers), de consommation d'espaces et d'artificialisation.
 - Identifier les enjeux environnementaux, climatiques et socio-économiques liés à la préservation des sols.
- Module 2 : Décliner le ZAN dans les territoires
 - Comprendre l'intégration du ZAN dans les documents de planification et d'urbanisme.
 - Identifier les étapes de territorialisation de l'objectif ZAN et les instances de dialogue associées.
- Module 3 : Agir pour réduire l'artificialisation
 - Découvrir les leviers du recyclage foncier.
 - Comprendre les enjeux de la densité urbaine, de la revitalisation territoriale et de la nature en ville.
- Module 4 : Moyens d'action et accompagnement des territoires
 - Identifier les outils économiques, fiscaux et budgétaires mobilisables.
 - Connaître les dispositifs d'ingénierie et d'accompagnement proposés aux collectivités par l'État et les acteurs publics.

Durée

4.5h

Organisme de formation

Cette formation a été conçue par la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Tarif

Gratuit